

UNE HISTOIRE PAROISSIALE

A l'occasion des funérailles récentes du regretté Messire Blais, curé de Saint-Guillaume et notre contemporain de collège à Nicolet, nous étions de passage dans le village de Saint-Germain de Drummondville et l'hôte de nos bons amis, M. l'abbé Milot, le nouveau curé de cette belle paroisse, et de M. l'abbé Lafond, son vicaire.

Nous trouvâmes, réunie au presbytère, une intéressante petite société d'intimes que l'estime, l'affection et la reconnaissance avaient conduit là, des paroisses de Saint-Christophe, de Drummondville et de L'Avenir dans le but de saluer le nouveau pasteur. La soirée fut on ne peut plus agréable : le chant, la musique, les bons mots, les anecdotes spirituelles, rivalisèrent à qui mieux mieux et charmèrent tour à tour ces trop courts instants. Entre autres personnages dont la parole provoqua notre attention, il nous plaît de signaler—n'en déplaise à sa modestie—M. J.-C. Saint-Amant, notaire à L'Avenir.

Nous connaissons déjà ce Monsieur de réputation, ayant appris qu'il avait publié assez récemment l'Histoire de sa paroisse d'adoption.

Nous venons de prendre connaissance de ce nouvel ouvrage canadien, et nous sommes heureux de dire qu'il nous a beaucoup intéressé sous tous rapports.



M. J.-C. SAINT-AMANT

Des documents inédits y abondent, et la forme en est digne. On sent tout de suite, dès les premières pages, que M. Saint-Amant n'est pas novice dans l'art d'écrire : sa plume exercée et correcte traduit toujours sa pensée avec élégance et fermeté.

Il n'y a rien en cela d'étonnant, lorsque l'on sait que ce Monsieur a été autrefois attaché pendant plusieurs années à la rédaction du *Courrier du Canada*.

Pour corroborer cette élogieuse appréciation, qu'il nous suffise d'ajouter que notre éminent historien national, M. Sulte, a daigné ouvrir l'*Histoire de l'Avenir* par une lettre des plus flatteuses à l'adresse de l'auteur.

Il lui donne entre autres bonnes notes celle-ci : "Le mérite de M. Saint-Amant consiste à avoir frayé le chemin, et il a même fait plus que cela, parce qu'il a abattu quantité de grands bois sur les deux côtés de sa voie. Là où il a fait chantier il laisse de beaux éclaircis."

L'un des sujets qui nous a davantage intéressé en lisant cette Histoire paroissiale, c'est le chapitre consacré à l'exécution publique du criminel Brainard en l'année 1860.

Nous étions nous-même aux Trois-Rivières en cette pénible circonstance.

Le récit de la fin tragique de Brainard, coupable du meurtre de sa propre mère et la description de la température particulièrement orageuse qu'il faisait ce

jour-là, sont propres à donner des émotions au lecteur.

Afin de compléter l'intérêt de cette page de l'*Histoire de L'Avenir*, nous nous permettons d'y joindre quelques mots.

La rumeur, depuis quelques jours, courait dans la cité trifluvienne que Brainard ne pratiquait aucune religion, et qu'il allait mourir en athée. L'autorité religieuse, émue d'une pareille nouvelle, crut devoir députer vers le malheureux parricide M. le grand-vicaire Olivier Caron, prêtre très distingué, comme on le sait, par sa piété, son savoir et son tact exquis. Arrivé dans la cellule du prisonnier, le digne abbé manifesta son intention de lui offrir le secours de son ministère.

—Monsieur, répondit aussitôt Brainard, si vous venez ici me faire une visite d'ami, une visite de charité, vous êtes le bienvenu ; mais si vous le faites pour me parler de religion, je vous prie tout de suite, avec instance, de vous retirer.

Sans se laisser déconcerter par cette abrupte réception, Monsieur le grand-vicaire reprit avec douceur :

—Mon cher ami, vous me paraissez intelligent et instruit ; veuillez vous calmer s'il vous plaît et réfléchir, puis daignez me laisser causer avec vous quelque peu dans votre propre intérêt. Je vous prie de songer que le moment est très solennel pour vous : aujourd'hui vous jouissez encore du bienfait de l'existence, vous pouvez faire la paix et rentrer en grâce avec votre Créateur ; demain, vous serez lancé dans l'éternité et resterez à jamais, comme l'arbre, du côté ou vous tomberez...

—Monsieur l'abbé, encore une fois reprit avec vivacité l'impénitent criminel, je ne veux pas absolument vous entendre sur ce sujet ; je ne crois ni en Dieu ni en diable, et je n'ai que faire de vos services. Laissez-moi.

Le grand-vicaire, jugeant que ses instances allaient être inutiles, changea de ton et dit avec un accent sévère dans l'espérance toutefois de toucher mieux ce cœur endurci.

—Eh ! bien, soit, mon ami, je vous laisse, mais je le regrette pour vous ; j'ai peur qu'en le faisant Dieu se retire aussi de vous, et j'ai à vous dire que vos fanfaronnades et vos blasphèmes ne changeront rien à la réalité des choses. Il existe un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur du crime. Demain, en dépit de vos négations impies, vous serez jeté aux pieds du souverain juge pour lui rendre compte de toute votre vie.

Qu'il ait pitié de vous !

Au sortir de cet entretien nous rencontrâmes le Grand-Vicaire Caron qui nous parut profondément ému et nous dit : Mon cher ami, je viens d'être acteur dans une scène inoubliable pour moi et que je souhaite ne jamais revoir. Puis il nous raconta en détail toute sa conversation avec le pauvre criminel.

Il nous semble aussi, si notre mémoire ne nous fait pas défaut, qu'un ministre protestant offrit en vain de son côté le secours de son ministère au parricide.

GREGOIRE.

P. S.—M. St-Amant nous dit que Brainard avait reçu une bonne éducation, qu'il écrivait parfaitement l'anglais, et qu'en outre il était poète.

Hélas ! à quoi tout cela lui a-t-il servi ! —G.

LES PETITS PIEDS DES CHINOISES

Pour peu qu'on ait lu ou entendu les récits des missionnaires en Chine, on sait l'opiniâtre opposition à laquelle ils se heurtent lorsqu'ils exigent des familles converties l'abandon de cette mode atroce qui oblige toutes les Chinoises à s'estropier.

Aux yeux des Chinoises, qui si elles ignorent la torture du corset, ont cependant une compensation : les petits pieds constituent le "summum" de l'élégance, et une jeune fille voit d'autant plus d'adorateurs à ses pieds que ceux-ci sont minuscules. Les habitants du Céleste Empire, c'est-à-dire les Chinois proprement dits, à l'exclusion des Mongols et des Mandchous qui n'ont jamais consenti à mutiler les pieds de leurs

femmes et de leurs filles, donnent à ces pieds difformes l'appellation admirative de "lys d'or."

L'origine de cette mode est imparfaitement connue des Chinois eux-mêmes : on raconte cependant, aux pays du thé et des bambous, qu'une impératrice de Chine, tout à l'origine de la dynastie, avait été affligée par la nature d'un pied-bot : la tyrannie de la souveraine et la courtisanerie aidant, le pied-bot devint obligatoire et général.

Voici maintenant la façon de procéder : le pied est replié sur lui-même, de façon à ce que la plante forme un arc très resserré. Cette torture commence vers la troisième ou la quatrième année. Dans le Nord, où l'on vise à obtenir un effet plutôt en pointe, on respecte le pouce du pied ; tandis que dans le Sud, on sacrifie tout à la petitesse du pied.

Les bandelettes employées pour maintenir le pied dans cette atroce position sont de fabrication spéciale, car elles ne peuvent former aucun pli ; le pied est si étroitement emprisonné dans cette gaine de soie que la circulation du sang en est interrompue. Les Chinoises ne peuvent rester immobiles avec ces pieds qui n'offrent plus assez d'assiette : aussi doivent-elles toujours dandiner ou s'appuyer.

La mode des petits pieds est si profondément entrée dans les mœurs, que le plus illustre des empereurs de la présente dynastie, qui a pu imposer à ses sujets le port de la tresse, n'a pu extirper l'habitude de bander les pieds des Chinoises.

DÉSOLATION

Avec Ton Fils, Seigneur, héroïque Trouvère,
Marchant pour expirer au sombre Golgotha,
Je mêlé, sur la route où Son pied s'incrusta,
L'amertume de vivre aux sanglots du Calvaire.

Pourtant, mon cœur est jeune et mon rêve chanta
Comme un vin frémissant dans le cristal d'un verre.
Et je m'en vais au jour obstinément sévère,
Ivre, par les sentiers que l'Homme-Dieu monta.

Or, hier, j'allai seul dans le désert Cénacle,
Et, ployant les genoux devant le Tabernacle
Où vous offrez au monde et la Chair et le Sang ;

Dans le grand Vase d'or où les âmes vont boire
J'aurais voulu plonger mon être agonisant :
Mais Jésus-Christ pleurait au fond du Saint Ciboire.

ARTHUR DE BUSSIÈRES
(Franges d'Auteil).

PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

Le tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ pour les numéros du mois d'OCTOBRE, qui a eu lieu samedi le 3 courant, a donné le résultat suivant : Gagne une piastre ou 6 mois d'abonnement chacun :

24	4,540	12,371	20,870	29,365	32,854
218	4,969	12,682	21,056	30,267	33,126
755	5,175	13,133	21,195	30,425	33,468
1,482	6,031	13,586	21,332	30,742	33,775
1,609	7,324	13,892	22,560	30,961	34,023
2,096	8,382	13,971	22,892	31,127	34,114
2,158	8,546	14,150	23,443	31,263	34,526
2,584	9,215	14,535	24,231	31,658	34,832
2,759	10,657	15,106	24,612	31,767	35,371
2,960	10,833	16,710	25,169	31,832	36,239
3,116	11,086	17,632	25,417	31,965	37,164
3,425	11,351	18,157	26,054	32,341	37,649
3,741	11,742	19,383	27,235	32,529	38,325
3,938	11,963	20,431	28,159	32,701	39,183
4,329	12,058	20,500	28,997	32,859	39,341

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois d'OCTOBRE, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre bleue, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal dans les 30 jours, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nous avons aboli les gros lots et donné le choix avec six mois d'abonnements. Nous allons apporter divers autres changements qui feront de ces primes un attrait puissant.